



ASSEMBLÉE NATIONALE

13ème législature

aides de l'État

Question écrite n° 64331

Texte de la question

M. Bernard Carayon interroge Mme la ministre de l'enseignement supérieur et de la recherche sur le programme intitulé « Innovation stratégique industrielle » d'Oseo. Il lui demande de lui en préciser le contenu.

Texte de la réponse

Le programme Innovation stratégique industrielle (ISI) est géré par Oséo Innovation. Il est issu de l'ex-Agence de l'innovation industrielle (NI). Le programme ISI consiste en des aides apportées sous forme de subventions et d'avances remboursables (avec un objectif de parité entre subventions et avances remboursables). Il vise à soutenir des projets de recherche collaborative ambitieux, à fort risque technologique, qui doivent aboutir à un horizon de cinq à dix ans. Ils sont instruits au fil de l'eau par une équipe nationale spécifique au sein d'Oséo. Les projets sont de taille importante, pour des montants d'aide compris entre 3 et 10 millions d'euros. La complexité de ces dossiers et les montants financiers en jeu rendent la maturation de ces projets assez longue (plusieurs mois, voire plus d'un an) et nécessite une instruction de plusieurs mois, en particulier en raison de la complexité des partenariats. Le contrat de performance 2009-2012 d'Oséo, signé entre l'opérateur et l'État, indique que les projets ISI doivent concerner une innovation de rupture et être portés par des entreprises de moins de 5 000 personnes, la cible privilégiée du programme étant constituée des entreprises de taille intermédiaire (de 250 à 5 000 personnes). Le programme ISI n'a pas d'orientation thématique définie ex ante. Cependant, on constate ex post qu'une part importante des projets soutenus porte sur les biotechnologies. Le programme ISI a donné lieu à l'attribution de 273 millions d'euros d'aides en 2008 et 153 millions d'euros en 2009, en lien avec la réorientation des dépenses publiques en faveur du crédit d'impôt recherche.

Données clés

Auteur : [M. Bernard Carayon](#)

Circonscription : Tarn (4^e circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 64331

Rubrique : Entreprises

Ministère interrogé : Enseignement supérieur et recherche

Ministère attributaire : Économie, industrie et emploi

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 24 novembre 2009, page 11069

Réponse publiée le : 9 mars 2010, page 2705